

Éducateur Montessori pour les enfants de trois à six ans

RNCP38608 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44542
Code(s) ROME	K2106, K1202, K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	09/02/2024
Date d'échéance	09/02/2029

Certificateur(s)

INSTITUT SUPERIEUR MARIA MONTESSORI · SIRET : 41855027300035

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification d'Éducateur Montessori pour les enfants de trois à six ans, vise à titre principal le métier d'éducateur Montessori pour les enfants de trois à six ans, qui s'exerce principalement dans des écoles indépendantes (hors contrat) dites « Montessori », ainsi que dans des classes dites « Montessori » ouvertes dans des écoles publiques ou des écoles privées sous contrat avec l'État et, dans une moindre mesure, au sein d'établissements médico-sociaux. Les personnes exerçant le métier d'éducateur Montessori pour les enfants de trois à six ans peuvent occuper plusieurs types de fonctions dans les établissements scolaires. Le plus souvent elles sont en charge d'une classe Montessori.

Dans une moindre mesure elles peuvent exercer des fonctions de Responsable pédagogique dans l'établissement ou des fonctions d'accompagnement d'enfants à besoins spécifiques (troubles de l'attention, handicaps...).

ACTIVITÉS VISÉES

Préparation du matériel servant de support aux activités pédagogiques dans les différentes aires d'apprentissage (vie pratique, sensoriel, langage, mathématiques).

Mise en relation de l'enfant avec le matériel pédagogique préparé.

Présentation de l'activité à l'enfant au moyen du matériel pédagogique.

Suivi du développement de chaque enfant.

Accompagnement de l'enfant dans ses activités en classe.

Préparation de l'environnement pédagogique (aménagement et entretien de la classe).

Gestion du groupe d'enfants dans la classe.

Suivi des activités et de la progression des enfants.

Coordination du travail au sein de l'équipe pédagogique de l'établissement.

Coordination avec les parties prenantes (parents, direction, professionnels extérieurs...) de l'éducation des enfants.

Amélioration continue de sa pratique professionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir les activités pédagogiques à proposer aux enfants et le matériel nécessaire pour ces activités au moyen des albums de référence Montessori, afin de proposer aux enfants des motifs d'activité variés.

Se procurer le matériel nécessaire respectant les prescriptions de la pédagogie Montessori, en le fabriquant ou en l'acquérant afin d'en disposer dans la classe.

Articuler entre elles, dans le temps (succession des activités) et dans l'espace (organisation logique des différents

matériels), les différentes activités pédagogiques et les matériels leur servant de support afin de permettre aux enfants l'acquisition du « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » prévu par le code de l'éducation.

Choisir l'activité à présenter à chaque enfant en fonction de l'analyse de son observation et des activités qu'il maîtrise déjà, afin d'accompagner son développement dans le cadre d'un parcours pédagogique personnalisé.

Présenter à l'enfant l'activité choisie (« leçon ») en lui montrant précisément et distinctement comment il peut utiliser le matériel afin de le mettre en capacité de l'utiliser à son tour pour développer ses compétences.

Évaluer la précision des gestes de l'enfant dans la répétition de l'activité, au moyen de l'observation de l'enfant par l'éducateur afin de s'assurer de sa progression.

Apporter une aide utile à l'enfant afin qu'il persévère et recherche l'exactitude dans l'utilisation du matériel.

Recueillir les informations pertinentes sur la situation et l'environnement de l'enfant au moyen d'échanges réguliers ou ponctuels avec les parents et de l'observation de l'interaction de chaque enfant et de ses parents afin d'adapter son accompagnement.

Analyser le développement de chaque enfant en procédant à des observations de l'enfant pendant le temps de classe afin de le guider dans ses activités pédagogiques et d'en rendre compte.

Repérer les difficultés de l'enfant en l'observant afin de lui apporter une aide utile en classe ou d'alerter les parties prenantes concernées hors de la classe.

Guider chaque enfant en l'aidant à choisir une activité pédagogique adaptée afin qu'il se mette au travail et se concentre.

Adapter sa posture, les activités proposées et l'environnement pédagogique à tous les enfants en tenant compte de leurs besoins spécifiques (handicap, troubles de l'attention ou de l'apprentissage...) afin d'offrir à tous les enfants les mêmes possibilités de développement cognitif, affectif et social.

Assurer l'aménagement et l'entretien de la classe par la disposition du mobilier et le choix d'une décoration adaptés aux enfants afin de proposer un environnement organisé favorable au travail et à la concentration des enfants.

Accueillir l'enfant dans l'environnement de la classe en l'orientant avec une posture d'accueil adaptée afin d'assurer la transition entre la maison et l'école.

Réguler les interactions (conflit, mise en danger...) à l'intérieur du groupe d'enfants en intervenant (par une réorientation, une démonstration...) auprès des enfants afin de protéger leur travail et leur intégrité physique et psychique.

Organiser le passage d'un moment de la journée à un autre en impliquant les enfants dans une activité collective (lecture, comptine...) pour gérer ces transitions de manière ordonnée.

Enregistrer les informations sur les activités pédagogiques réalisées et la progression de chaque enfant dans ces activités au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) afin d'en assurer le suivi.

S'informer sur la situation et la progression de chaque enfant au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) et, le cas échéant, en échangeant avec les autres éducateurs de la classe, afin d'accompagner les enfants au plus près de leurs besoins.

Programmer les priorités pédagogiques et les interventions pédagogiques de l'équipe au moyen d'une planification afin d'assurer la cohérence de l'action éducative.

Orienter le travail de l'assistant en définissant son rôle et celui de l'éducateur dans la classe afin d'accompagner les enfants.

Échanger avec la direction au moyen de réunions et d'écrits afin d'insérer son activité dans le cadre du projet pédagogique et de l'organisation de l'établissement.

Se coordonner avec les autres professionnels (médecin, psychologue, orthophoniste, assistante sociale...) intervenant auprès des enfants par le biais de communications écrites et/ou orales afin de se tenir informé de la situation de chaque enfant et de ses besoins spécifiques et d'agir en conséquence.

Échanger avec les parents au moyen de réunions collectives et d'entretiens individuels afin de les renseigner sur la progression du développement de leur enfant et de les informer sur les choix pédagogiques effectués.

Rendre compte à la direction de l'établissement de la progression du développement des enfants et des difficultés rencontrées en établissant des rapports écrits ou oraux et en tenant à jour les registres réglementaires (absences, retards...) afin de permettre à la direction d'intervenir auprès des parents et des pouvoirs publics (rectorat, justice...).

Développer et perfectionner ses compétences en analysant sa pratique professionnelle par des observations mutuelles entre éducateurs, en se formant et en s'informant, afin de maintenir un haut niveau de qualité pédagogique. Expérimenter des adaptations de l'environnement pédagogique, du matériel ou de sa posture en fonction des difficultés observées, des nouvelles compétences acquises et de l'évolution des connaissances en psychopédagogie afin d'accroître l'efficacité des gestes pédagogiques.

Blocs de compétences

RNCP38608BC01 — Préparer, présenter et utiliser le matériel Montessori

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir les activités pédagogiques à proposer aux enfants et le matériel nécessaire pour ces activités au moyen des albums de référence Montessori, afin de proposer aux enfants des motifs d'activité variés.

Se procurer le matériel nécessaire respectant les prescriptions de la pédagogie Montessori, en le fabriquant ou en l'acquérant afin d'en disposer dans la classe.

Articuler entre elles, dans le temps (succession des activités) et dans l'espace (organisation logique des différents matériels), les différentes activités pédagogiques et les matériels leur servant de support afin de permettre aux enfants l'acquisition du « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » prévu par le code de l'éducation.

Choisir l'activité à présenter à chaque enfant en fonction de l'analyse de son observation et des activités qu'il maîtrise déjà, afin d'accompagner son développement dans le cadre d'un parcours pédagogique personnalisé.

Présenter à l'enfant l'activité choisie (« leçon ») en lui montrant précisément et distinctement comment il peut utiliser le matériel afin de le mettre en capacité de l'utiliser à son tour pour développer ses compétences.

Évaluer la précision des gestes de l'enfant dans la répétition de l'activité, au moyen de l'observation de l'enfant par l'éducateur afin de s'assurer de sa progression.

Apporter une aide utile à l'enfant afin qu'il persévère et recherche l'exactitude dans l'utilisation du matériel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle.

Présentation devant le jury.

RNCP38608BC02 — Accompagner le développement de l'enfant

LISTE DE COMPÉTENCES

Recueillir les informations pertinentes sur la situation et l'environnement de l'enfant au moyen d'échanges réguliers ou ponctuels avec les parents et de l'observation de l'interaction de chaque enfant et de ses parents afin d'adapter son accompagnement.

Analyser le développement de chaque enfant en procédant à des observations de l'enfant pendant le temps de classe afin de le guider dans ses activités pédagogiques et d'en rendre compte.

Repérer les difficultés de l'enfant en l'observant afin de lui apporter une aide utile en classe ou d'alerter les parties prenantes concernées hors de la classe.

Guider chaque enfant en l'aidant à choisir une activité pédagogique adaptée afin qu'il se mette au travail et se concentre.

Adapter sa posture, les activités proposées et l'environnement pédagogique à tous les enfants en tenant compte de leurs besoins spécifiques (handicap, troubles de l'attention ou de l'apprentissage...) afin d'offrir à tous les enfants les mêmes possibilités de développement cognitif, affectif et social.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration d'un dossier soutenu devant le jury.

Etude de cas.

RNCP38608BC03 — Gérer un environnement scolaire Montessori

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer l'aménagement et l'entretien de la classe par la disposition du mobilier et le choix d'une décoration adaptés aux enfants afin de proposer un environnement organisé favorable au travail et à la concentration des enfants.

Accueillir l'enfant dans l'environnement de la classe en l'orientant avec une posture d'accueil adaptée afin d'assurer la transition entre la maison et l'école.

Réguler les interactions (conflit, mise en danger...) à l'intérieur du groupe d'enfants en intervenant (par une réorientation, une démonstration...) auprès des enfants afin de protéger leur travail et leur intégrité physique et psychique.

Organiser le passage d'un moment de la journée à un autre en impliquant les enfants dans une activité collective (lecture, comptine...) pour gérer ces transitions de manière ordonnée.

Enregistrer les informations sur les activités pédagogiques réalisées et la progression de chaque enfant dans ces activités au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) afin d'en assurer le suivi.

S'informer sur la situation et la progression de chaque enfant au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) et, le cas échéant, en échangeant avec les autres éducateurs de la classe, afin d'accompagner les enfants au plus près de leurs besoins.

Programmer les priorités pédagogiques et les interventions pédagogiques de l'équipe au moyen d'une planification afin d'assurer la cohérence de l'action éducative.

Orienter le travail de l'assistant en définissant son rôle et celui de l'éducateur dans la classe afin d'accompagner les enfants.

Échanger avec la direction au moyen de réunions et d'écrits afin d'insérer son activité dans le cadre du projet pédagogique et de l'organisation de l'établissement.

Se coordonner avec les autres professionnels (médecin, psychologue, orthophoniste, assistante sociale...) intervenant auprès des enfants par le biais de communications écrites et/ou orales afin de se tenir informé de la situation de chaque enfant et de ses besoins spécifiques et d'agir en conséquence.

Échanger avec les parents au moyen de réunions collectives et d'entretiens individuels afin de les renseigner sur la progression du développement de leur enfant et de les informer sur les choix pédagogiques effectués.

Rendre compte à la direction de l'établissement de la progression du développement des enfants et des difficultés rencontrées en établissant des rapports écrits ou oraux et en tenant à jour les registres réglementaires (absences, retards...) afin de permettre à la direction d'intervenir auprès des parents et des pouvoirs publics (rectorat, justice...).

Développer et perfectionner ses compétences en analysant sa pratique professionnelle par des observations mutuelles entre éducateurs, en se formant et en s'informant, afin de maintenir un haut niveau de qualité pédagogique.

Expérimenter des adaptations de l'environnement pédagogique, du matériel ou de sa posture en fonction des difficultés observées, des nouvelles compétences acquises et de l'évolution des connaissances en psychopédagogie afin d'accroître l'efficacité des gestes pédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation d'un dossier professionnel soutenu devant le jury.

Questionnaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les éducateurs Montessori pour les enfants de trois à six ans peuvent exercer leur métier dans les secteurs d'activités suivants :

Secteur de l'éducation primaire. Le métier s'exerce soit dans des écoles indépendantes (hors contrat) dites « Montessori », soit dans des classes dites « Montessori » ouvertes dans des écoles publiques ou des écoles privées sous contrat avec l'État.

Secteur médico-social. Le métier s'exerce dans des établissements accueillant des enfants de trois à six ans (hôpitaux, établissements d'éducation spécialisée, ...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi principalement visé : Educateur Montessori pour enfants de 3 à 6 ans.

Sont également accessibles les emplois de Responsable pédagogique, Coordinateur pédagogique et l'accompagnement d'enfants à besoins spécifiques.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le code de l'éducation prévoit les conditions suivantes pour enseigner dans une école privée hors contrat :

- Ne pas avoir été l'objet de certaines condamnations, interdictions, révocations listées à l'article L. 911- 5 (art. L. 914-3) du code de l'éducation.
- Être français ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen (art. L. 914-3).
- Avoir 18 ans (art. L. 914-3 et R. 913-5).
- Détenir un titre ou diplôme, classe dans le RNCP au moins au niveau III (niveau 5 de la classification en vigueur), ou sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat (art. R. 9013-6).

Il n'existe pas d'autorisation d'enseigner dans une école hors contrat (sauf pour l'Alsace et la Moselle qui ont un régime particulier). Seul un contrôle a posteriori est réalisé par les autorités académiques.

Pour enseigner dans une école publique ou une école privée sous contrat, l'enseignant doit obtenir le concours de professeur des écoles (Concours de recrutement des professeurs des écoles pour le public, Certificat d'aptitude au

professorat des écoles pour le privé sous contrat).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 623
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs W0X80 — Professeurs des écoles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Existence d'un projet professionnel en lien avec la certification.
- Justification d'un niveau 6 ou équivalent acquis par la formation ou par l'expérience.
- Passage d'un entretien d'admission.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- Avoir suivi l'intégralité du parcours de formation préparant la certification « Éducateur Montessori pour les enfants de trois à six ans » proposée par l'Institut Supérieur Maria Montessori (ISMM).
- Avoir assisté à au moins 90% de ladite formation.
- Avoir réalisé l'ensemble des périodes en entreprise prévues dans la formation.
- En outre, les candidats accédant aux épreuves de certification du bloc de compétences n° 1 « Préparer, présenter et utiliser le matériel Montessori » doivent avoir réalisé et fait validé par leur formateur l'ensemble des albums de théorie, vie pratique, sensoriel, langage et mathématiques.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Il est composé de 4 personnes, dont deux représentants du champ professionnel visé minimum.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 887 €
Selon la branche	6 000 € – 7 900 €
Prise en charge	Branches concernées
7 887 €	Valeur par défaut · 209 branches

7 900 €	CPNE Familles rurales, CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)
7 800 €	CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	09/02/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	09/02/2029
Date de dernière délivrance possible	09/02/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	75	8	100 %	—
2021	93	8	98 %	78 %
2020	114	6	95 %	70 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP29442

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.formation-montessori.fr/formations-internationales-agrees-ami/educateur-montessori-maison-des-enfants-3-6-ans/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38608/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	2
Prix indicatif	7 800 € – 10 800 €
Durée	840 – 870 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	49
Parcours menés à terme	38
Taux d'achèvement	78 %

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	53
Montant total engagé	215 736 €
Coût moyen par dossier	4 070 €
Durée moyenne	800 h
Période	02/2024 – 08/2026
France compétences	55 %
Reste à charge titulaire	27 %
Entreprise	10 %
France Travail	7 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.